

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (2016) DE L'ASSOCIATION
QUÉBÉCOISE DE VOL LIBRE TENUE LE 2 AVRIL 2017**

1. Contrôle des présences et vérification du quorum

Étaient présents à l'assemblée générale annuelle de l'Association Québécoise de Vol Libre, tenue au Vignoble les petits cailloux à St Paul d'Abbotsford, 625 rang de la montagne: (1) Denis Laferrière, (2) Catherine Gagnon, (3) Christian Grenier, (4) Myriam Savard, (5) Philippe Boucher, (6) Patrick Dupuis, (7) Martin Lavertu, (8) Jean Caron, (9) Françoise Goudreau, (10) Vladislav Magditch, (11) Sylvain Mathieu, (12) Lionel Labelle, (13) David Thibodeau, (14) Christian Hamel, (15) Serge Fortin, (16) Jean-Pierre Zanirato, (17) Eric Olivier, (18) Eric Jacques, (19) Remi Bernier, (20) Daniel Engerman

Le quorum (15 personnes) est atteint.

2. Ouverture de l'assemblée générale

Le président de l'association, **monsieur Christian Grenier** procède à l'ouverture de la séance à 9:20 et il souhaite la bienvenue aux membres.

3. Nomination d'un président d'assemblée

À la suggestion de **monsieur Monsieur Denis Laferrière**, appuyée par **madame Catherine Gagnon**, de nommer **monsieur Christian Grenier** président d'assemblée.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. Nomination d'une secrétaire d'assemblée

Il est proposé par **monsieur Christian Grenier**, appuyé par **monsieur Denis Laferrière**, de nommer **madame Catherine Gagnon** comme secrétaire d'assemblée.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Contrôle des présences et vérification du quorum
2. Ouverture de l'assemblée générale
3. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée
4. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2016 pour l'année 2015
7. Lecture et adoption des états financiers de 2016
8. Nomination d'un vérificateur des états financiers de 2016
9. Rapport du conseil exécutif
10. Rapport des comités
11. Varia
 - 11.1. Statut et mandat de l'AQVL
12. Élection du nouvel exécutif
13. Élection des comités
14. Projets 2017
15. Tirage de 3 cotisations annuelles
16. Fermeture de l'assemblée générale

Il est proposé par **monsieur Éric Olivier**, appuyé par **monsieur Philippe Boucher**, d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale à la suite de sa lecture.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2016

La copie du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 20 Mars 2016 ayant été transmise par le site de l'Association Québécoise de Vol Libre mais les membres n'en ayant pas pris connaissance, une lecture succincte fut effectuée par **Christian Grenier**.

Il est proposé par **monsieur Philippe Boucher** appuyée par **monsieur Jean Caron**, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale 2016.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. Lecture et adoption des états financiers de 2016

Catherine Gagnon (trésorière) énumère les détails des états financiers de l'association. L'AQVL est en position de léger déficit budgétaire et les frais encourus dans l'année sont expliqués en détails. Les principales dépenses se situent au niveau des subventions au championnat national de parapente, à la coupe Urubu ainsi que des subventions aux évènements de vol libre. Le club de Thetford Mines ainsi que le Festiciel de St-Fulgence ont demandé la subvention d'évènement cette année et les ailes de la vallée l'ont demandé en 2016 pour leur festival 2015 ainsi que pour leur rencontre 2016. L'AGA 2015 avec un repas de traiteur et le tirage de 3 cotisations de l'an dernier auront engendré des frais inhabituellement élevés. Les 30 manches à air à l'effigie de l'AQVL ont été payés et distribués à travers les clubs de la province. Pour terminer, les frais administratifs bancaires, du casier postal, de l'envoi postal des manches à air, du site web ainsi que le Registraire des Entreprises ont occupé l'autre partie du porte feuille.

Depuis le 1^{er} avril 2015, l'AQVL reçoit un retour de 25\$ par membre au lieu de 43\$ tel qu'obtenu par le passé. Selon le nombre de membres actifs présentement, le revenu anticipé pour 2017 s'élève à 6325\$.

Il est proposé par **monsieur Philippe Boucher**, appuyé par **madame Françoise Goudreau**, d'adopter les états financiers de l'année 2016 à la suite de sa lecture.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. Nomination d'un vérificateur des états financiers de 2016

Il est proposé par **monsieur Christian Grenier**, appuyé par **monsieur Lionel Labelle**, de nommer **monsieur Éric Olivier** pour la vérification des états financiers à la fin de l'assemblée générale annuelle. Celle-ci accepte.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. Rapport du conseil exécutif

Il n'y a pas eu beaucoup d'activités à l'AQVL cette année faute de temps des administrateurs.

Le rapport **du président**:

- 1- Hommage à Domagoj :
 - a. L'évènement qui nous a réuni autour de la cérémonie pour Domagoj a été un succès en collaboration avec l'exécutif de l'ACVL et des proches de Domagoj. Une plaque commémorative est installée de façon permanente sur le décollage sud du Mont Yamaska
- 2- Dossier des mineurs s'est réglé avec l'ACVL
 - a. Merci à ceux et celles qui se sont impliqués malgré les difficultés
 - b. Le dossier a été difficile à gérer afin de pouvoir continuer à travailler malgré les vagues de revendication
- 3- Balise météo : le projet d'offrir une technologie autonome était bien emballant mais la personne qui s'offrait pour le faire a manqué de temps à consacrer à ce projet. Le projet est abandonné par cette personne.
- 4- Il y a eu une demande de fait au Ministère de l'Éducation Sports & Loisirs pour qualifier à l'obtention d'une subvention (programme d'assistance financière des organismes nationaux de loisirs). Cette demande fut déclinée par le ministère.
- 5- La coupe Urubu fut encore un succès et continuera cette année. Le but étant d'avoir du plaisir, de voler en groupe, d'aider les pilotes à se développer en vol de distance. En se fixant des buts chaque jour de vol, les pilotes ont probablement soutiré le maximum de chacune des journées.
- 6- Espaces aériens ont été transgressés plusieurs fois par des pilotes en cross
 - a. Le président rappelle à quel point il est important de se responsabiliser par rapport au respect des espaces aériens afin d'éviter de perdre nos privilèges ou d'avoir des sanctions.

Le rapport du secrétaire **Eric Paquette**: en son absence, il nous a communiqué qu'il n'y a pas de choses spéciales et qu'il ne désire pas reconduire son poste

Le vice-président **Denis Laferrière** va dans le même sens.

10. Rapport des comités

1. Communications : Denis Laferrière

- a. La majorité des questionnements furent transférés à l'ACVL
- b. Thèmes généraux : assurances, où aller pour voler
- c. Assurance des non résidents : ils doivent payer une assurance pour voler et il s'agit du formulaire de l'ACVL

2. Compétitions : Éric Olivier et Jaysun Mollineli (absent)

- a. Championnat canadien de parapente du 6 au 13 août 2016
- b. Ont eu 2 journées de beaux vols pour le championnat
- c. Coupe Urubu a été un succès encore cette année, de beaux vols ont été fait et les membres ont bien profité de ce format de compétition pour apprendre à faire du vol voyage, apprendre la navigation avec les instruments. Cela a stimulé beaucoup le développement régional au Mont Yamaska
- d. Un rappel si pas de HAGAR : la zone de vol libre (F) entre Yamaska et Rougemont est la plus grande zone au monde réservé au vol libre! Donc c'est une belle zone pour se pratiquer en vol voyage.

3. Site internet : André Côté (absent)

- a. **André** avait accepté de moderniser le site et corriger les informations erronées sur le site web. Ceci n'a pas encore été fait.
- b. Le but est de simplifier le site web avec les informations de base, légales et exactes.

4. Transport Canada : Jacques Blanchet (absent)

5. **Enseignement : Éric Olivier et Jacques Blanchet** (absent)

- a. Les nouveaux niveaux P1, P2, H1, H2 sont en fonction et obligatoires
- b. Un P1 est non renouvelable après un an mais un élève peut appliquer à nouveau à la demande d'un instructeur
- c. Le log book d'élève est maintenant disponible à toutes les écoles et instructeurs
- d. Les élèves doivent remplir tous les critères pour l'obtention de niveaux
- e. Merci à Jacques et Suzanne qui ont travaillé fort là-dessus
- f. Le log book en deltaplane n'est pas encore sorti et ça s'en vient
- g. La liste de vérification pré-vol pour les tandems et opérations treuil a été mise en œuvre en 2016. L'instructeur doit verbaliser la liste avec l'élève.
- h. Le but ultime de cette vérification est de ralentir les opérations tandem afin de prévenir les accidents et augmenter les niveaux de sécurités.

6. **Sécurité : Suzanne Francoeur** (absente)

- a. Le site web a été revu mais pas complété pour inclure le rapport d'incident encore
- b. Le vidéo de sécurité est sur le site de l'ACVL
- c. Un lien est mis sur Facebook pour que les gens puissent le regarder
- d. Checklist pré-vol : une carte format portefeuille est disponible et produite par l'ACVL qui sera envoyé à chaque pilote tandem pour effectuer avant chaque vol. Éventuellement l'intention est que ce soit étendu à chaque pilote solo membre de l'ACVL .

7. **ACVL : Éric Olivier** représentant du Québec à l'ACVL

- a. Il y aura de plus en plus de pression sur les pilotes partout au Canada pour respecter les lois aériennes.
- b. L'ACVL a été créé à l'origine par Willi Muller pour développer le sport et accéder à des fonds publics. Il y avait 6 membres (les provinces) et

cela ne fonctionnait plus car c'était débalancé, vote populaire n'avait plus de sens

- c. Nous sommes tous membres de de l'ACVL maintenant
- d. Les provinces commencent à se fusionner car certaines ont très peu de membres. La réalité de chaque province est très différente
- e. L'Assurance fut trouvé grâce au dossier des mineurs qui fut mené de front par le Québec et cela a forcé l'ACVL à trouver un autre Assureur.
- f. Le nouvel assureur fait des calculs de risques différents, il y a eu une grande mise à jour des documents légaux (décharges de responsabilité, mineurs).
- g. Il y aura un nouveau site web à l'ACVL
- h. Beaucoup de travail est fait cette année pour moderniser les méthodes de travail. L'ACVL avance encore avec le momentum qui a été instauré par Domagoj.
- i. Prochains dossiers : emmener la formation de vol et les niveaux d'instructeurs au niveau international au lieu de seulement national.
- j. Les niveaux de pilotes ont tous été changés par l'abolition et la création à partir de quelque chose de nouveau (P1, P2 et H1, H2). P3 P4 H3 H4 sera mis à jour bientôt. Les niveaux ont été changé par rapport à 3 critères de types de connaissances : pratique, théorique et sécurité
- k. Un nouveau site Facebook ACVL a été créé à la demande des membres

8. **Comité des fréquences radio**

- a. Jacques et Pierre sont absents et nous ne croyons pas qu'il y ait eu de rencontre

11. **Varia**

- a. Statut de l'AQVL
Patrick Dupuis propose la dissolution de l'AQVL vu le manque de bénévoles, les couts associés et les infrastructures mis en place pour gérer cet organisme
Maintenant tout se passe à l'ACVL

Nous avons un exemple de la province de l'Ontario qui a dissous l'association provinciale et fonctionne très bien sous l'ACVL

Selon Denis Laferrière, s'il y a une dissolution de l'AQVL, la loi exige une réunion extraordinaire des membres avec quorum.

2/3 d'approbation pour la dissolution de l'organisation lors de cette assemblée extraordinaire.

La répartition des biens restants sera déterminée en assemblée extraordinaire des membres.

Il faut se questionner par rapport à ce que les membres veulent obtenir et leur désir d'implication

Nous devons de toute façon demander une assemblée extraordinaire s'il n'y a pas d'exécutif qui se présente aujourd'hui

Les membres exprime la demande d'avoir une plateforme commune pour être informé de ce qui se passe au national et au provincial. Il y a lieu de trouver des stratégies pour une plateforme de diffusion de l'information et de réunir la communauté de vol libre québécoise.

Il y a des questionnements de la représentativité des pilotes pour promouvoir les intérêts locaux si on n'a pas d'organisme officiel

Au Québec on observe que les gens s'impliquent dans leurs clubs au niveau local qu'au niveau de l'AQVL.

b. Mandat de l'AQVL

L'association Québécoise de Vol Libre (AQVL) est un organisme à but non lucratif qui fonctionne de façon bénévole. Elle est vouée à la promotion du vol libre au Québec. Les membres en règles de l'Association canadienne de vol libre (ACVL) à laquelle l'AQVL est affiliée bénéficient d'une assurance responsabilité civile

12. **Élection du nouvel exécutif 2017**

Puisque tous les membres de l'exécutif actuel désirent quitter leur poste, nous expliquons brièvement les rôles aux membres pour leur donner une idée des rôles et tâches à accomplir dans l'organisation.

Comme aucune candidature n'est reçue et aucun exécutif n'est élu, nous faisons face à l'obligation de conduire une assemblée extraordinaire dont l'objectif sera d'aborder la dissolution de l'AQVL et de passer au vote.

À la demande des membres, l'exécutif en place demeurera responsable de la tenue des opérations jusqu'à l'assemblée extraordinaire où les décisions seront prises quant à la dissolution de l'AQVL vs l'élection d'un nouvel exécutif.

13. Nomination des comités

Puisqu'aucun exécutif n'est élu, nous ne procédons pas à la nomination de comités.

14. Projets 2017

Les projets 2017 seront remis à l'assemblée extraordinaire qui aura lieu le 7 mai 2017

15. Tirage de 3 cotisations annuelles

Les gagnants des 3 cotisations sont : Denis Laferrière, Catherine Gagnon et Éric Olivier

16. Fermeture de l'assemblée

Le président termine en invitant les administrateurs sortants à recevoir une marque de reconnaissance au nom de tous les membres et les remercie chaleureusement.

Sur proposition de **madame Catherine Gagnon**, appuyé par **monsieur Philippe Boucher**, la séance est levée à 12h15.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le président d'assemblée remercie tous les participants.

Rédigé par **Catherine Gagnon**, secrétaire de l'assemblée 2016, trésorière AQVL